

---

# REPRESENTATIONS PAYSAGERES : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AMENAGEMENT ?

**Catherine CAILLE-CATTIN** : *Doctorante en géographie*

*THEMA UMR 6049 CNRS - Université de Franche-Comté*

[catherine.caille@univ-fcomte.fr](mailto:catherine.caille@univ-fcomte.fr)

---

**RÉSUMÉ.** *Le paysage est produit par une communauté d'hommes ne projetant pas forcément les mêmes intentions paysagères. Aussi, les représentations des divers acteurs qu'ils soient aménageurs, décideurs ou usagers, influencent la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement du territoire. La multiplicité des représentations ne facilite pas le dialogue qui devrait s'instaurer entre eux lorsqu'ils établissent ensemble ces projets, cependant l'élaboration de consensus est nécessaire. Cet article présentera dans un premier temps un état des difficultés susceptibles d'être rencontrées, puis dans un second temps, les démarches méthodologiques mises en œuvre pour étudier les représentations paysagères et la façon dont elles se construisent, afin de comprendre les facteurs qui induisent les choix et les pratiques de gestion paysagère des acteurs. Les analyses susciteront ultérieurement, des médiations capables d'améliorer la prise en compte du paysage dans les opérations d'aménagement du territoire par ces différents acteurs.*

**ABSTRACT.** Landscape is shaped by a community of people who do not necessarily share the same intentions and/or expectations towards landscape. Thus, the representations of people involved (planners, decision-makers, users) influence the way the landscape is taking into account in the field of urban and regional planning. The multiple representations hinder communication while projects are being discussed, yet the interlocutors are bound to come to a general agreement. Firstly, this article lists the difficulties which are likely to occur, and secondly it highlights the methodology applied for studying the individual representations of landscape and the way they come into existence, in order to understand the various factors involved in the choice and planning procedures of landscape features. The analysis will subsequently result in mediations between the different partners, and improve the understanding of landscape in regional planning projects.

**MOTS-CLÉS :** *Paysage, représentations, techniques d'enquêtes, aménagement du territoire, cognition.*

**KEY WORDS:** Landscape, representations, survey techniques, urban and regional planning, cognition.

---

Le paysage est produit par une communauté d'hommes ne projetant pas forcément les mêmes intentions paysagères. Aussi, les représentations des divers acteurs qu'ils soient aménageurs, décideurs ou usagers, influencent la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement du territoire et présagent de cultures paysagères nuancées. La multiplicité des représentations ne facilite pas le dialogue qui devrait s'instaurer entre eux lorsqu'ils établissent ensemble ces projets, cependant l'élaboration de consensus est nécessaire, car de nouvelles lois altèrent les processus décisionnels.

D'une part, la législation française s'est longtemps préoccupée des paysages extraordinaires uniquement, à travers des politiques de protection, mais elle s'est vue récemment modifiée par certaines lois qui obligent à présent les collectivités territoriales à se préoccuper davantage du paysage, ordinaire ou non, dans tout projet d'aménagement, ceci dans une perspective de développement durable. Il ne s'agit plus seulement de le sauvegarder mais il faut aussi le gérer et l'aménager. Le paysage bénéficie d'une reconnaissance juridique avec la loi Paysage de 1993.

D'autre part, un nouveau cadre législatif incite les divers acteurs et usagers à établir ensemble ces projets dans la cohérence et la cohésion à travers une démarche participative et consensuelle (LOADDT 1999, loi SRU 2000).

Cet intérêt actuel pour la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement, n'est pas une exclusivité française, car la Convention européenne du paysage présentée en octobre 2000 à Florence, et signée par 20 états membres (sur 44) aujourd'hui, offre un cadre complémentaire intéressant, tant d'un point de vue paysager que de l'incitation à une démocratie participative.

Ainsi, la demande sociale de paysage croît [Luginbühl, 2001] ; les citoyens se préoccupent davantage des évolutions de leur environnement ; en même temps, les diverses collectivités territoriales assument aujourd'hui des charges pour certaines nouvelles, en matière de paysage. Dès 1994, les atlas de paysages ont été conçus comme outils possibles de connaissance paysagère. Ils dressent l'inventaire des paysages régionaux et les analysent. Ainsi, les prises de décision peuvent être facilitées par le traitement des informations contenues dans l'atlas, mais les images, comme re-présentations des paysages (textes, photographies, cartes, croquis...) qui les composent, révèlent et nourrissent des représentations sociales du paysage par la nature des informations divulguées et favorisent ainsi certaines démarches paysagères.

Par conséquent, l'étude des représentations de paysage offertes aux acteurs de l'aménagement, à travers les atlas, puis celle de leurs représentations paysagères et leurs processus de construction, renseignera les partis pris et les points de vue donnés à voir, ainsi que la compréhension des modes d'appréhension et d'appropriation des territoires qu'ils aménagent. L'analyse de ces deux types de représentations et de leurs interactions permettra de comprendre les facteurs qui induisent les choix et les pratiques de gestion paysagère.

Cet article présentera dans un premier temps la complexité des représentations paysagères et les difficultés qu'elles suggèrent, puis dans un second temps, un ensemble de propositions méthodologiques pour étudier les représentations de paysages et la manière dont elles se construisent.

## 1 Complexité des représentations paysagères

Le terme de représentation revêt diverses acceptions. A la fois processus d'une activité mentale (« *et est synonyme d'interprétation* ») et produit de ce processus (« *et signifie connaissance et croyance* » [Ruano-Borbalan, 1993]), ces diverses significations confèrent des champs d'investigations différents. Notre champ de recherche s'intéresse aux représentations paysagères en tant que « *création sociale ou individuelle de schémas pertinents du réel dans le cadre d'une idéologie* » [Bailly et al., 1991], et en tant qu'images résultant de ce processus.

Pascal Moliner précise le concept de représentation en définissant l'image comme une re-présentation sous une forme différente, d'un paysage par exemple, « *la représentation est un processus et l'image est le produit* » [Moliner, 1996, p. 147].

Le terme *représentation paysagère* associe deux mots polysémiques mais complémentaires.

### 1.1 La multiplicité des représentations paysagères

Le champ sémantique utilisé pour définir le paysage est vaste, cependant une analyse des définitions données au paysage, serait révélatrice d'une sémantique convergente, car la notion de pays (dimension matérielle), l'existence d'interférences entre Homme et Nature y apparaissent généralement, de même que la notion de

perception, de construction et de représentation (dimension idéelle du paysage). La polysémie du terme engendre des approches paysagères diverses suggérant de ce fait des pratiques de gestion différentes.

En effet, le paysage n'est pas seulement un agencement banal d'objets, mais il est une construction propre à chaque individu, en fonction d'un modèle perceptif élaboré par sa personnalité, sa culture, la civilisation dans laquelle il vit, son désir de comprendre et sa volonté d'agir. Ce sont ces diverses représentations réunies qui font émerger l'idée de paysage. Les hommes héritent d'un patrimoine culturel commun qu'ils partagent, et parce qu'ils communiquent entre eux, ils structurent cette diversité des représentations. Mais quels mots sont utilisés par les acteurs du paysage lorsqu'il s'agit de le définir ? Comment accèdent-ils au concept ? De quelle façon prennent-ils en compte le paysage et à travers quelles actions ? Et est-ce que l'âge ou le sexe des acteurs influencent leurs représentations paysagères ? Par ailleurs est-ce que les attributions professionnelles, institutionnelles ou associatives des acteurs, génèrent des représentations sociales identitaires du paysage ? [Caron, Roche, 2001].

Cependant la multiplicité des représentations paysagères des acteurs du paysage est-elle si riche que cela ? Est-ce que l'approche paysagère d'un aménageur, d'un élu, d'un agriculteur ou d'un usager ne se rassemblent pas autour de référents communs ? [Chételat, Ley, 2002] De quelle nature sont les similitudes et les écarts sémantiques ? Dans quelle mesure génèrent-ils l'élaboration de projets paysagers communs ? Car il s'agit bien de concevoir ensemble des réalisations consensuelles et durables. Cela suppose par ailleurs que les acteurs ont connaissance des usages et des enjeux que les autres partenaires attribuent au paysage dans le projet.

Ce premier faisceau d'interrogations engendre des hypothèses de travail qu'il conviendra d'infirmer ou de confirmer lors de notre recherche.

### **1.2 Le rôle, les enjeux de la formation des acteurs**

Les informations que les hommes vont percevoir sont fonction tout d'abord de leurs représentations initiales, c'est à dire les connaissances, opinions, attitudes déjà acquises, mais aussi les modèles qu'ils ont en mémoire, et de leur capacité à les trier, les organiser, les activer pour s'en servir afin de donner une signification à ce qu'ils observent, et peut-être modifier le modèle existant ou en élaborer un nouveau.

Face à un espace donné, l'individu sélectionne des éléments d'un ensemble qu'il va organiser, puis modéliser en fonction de différents facteurs. Nous avons émis l'hypothèse que l'âge, le sexe ainsi que les attributions professionnelles, institutionnelles ou associatives des acteurs, constituaient des paramètres importants dans le processus de création des représentations paysagères. Mais la formation (initiale ou continue) des acteurs semble elle aussi déterminante dans la constitution des représentations initiales, car elle peut induire une culture paysagère et un mode de pensée originaux dépendant des connaissances et méthodes transmises lors de l'apprentissage. La définition des incidences de la formation des acteurs permettra d'en cerner les enjeux. Cette deuxième hypothèse constituera un autre axe de recherche.

### **1.3 Les sources d'information des acteurs**

Les sources d'information auxquelles les hommes accèdent sont multiples, que se soit par l'éducation, l'héritage culturel transmis par leurs parents, la littérature, les arts, les médias, ou par l'enseignement dispensé à l'école ; elles amplifient l'offre et proposent une connaissance sensible du paysage. Devenus acteurs, ils disposent d'informations de diverses sources au sein de leur collectivité, association ou institution, qu'ils abordent en fonction des besoins ressentis mais aussi en fonction de la connaissance et de l'appropriation qu'ils ont des outils mis à leur disposition. Les atlas du paysage ont été conçus comme outils de connaissance paysagère. Présents dans de nombreux départements, ils offrent des re-présentations, des images donc, révélatrices de la diversité culturelle et des représentations des divers maîtres d'œuvre chargés de leur réalisation. Mais les images sont aussi révélatrices des représentations sociales du paysage [Tourneux, 2000], elles les entretiennent et les nourrissent, et de ce fait induisent des pratiques paysagères. Mais quelles images du paysage sont données à voir ? Quels points de vue sont offerts, ou imposés, au regard ? Quelle cohérence lie les images de nature diverses entre elles ? L'analyse de ces re-présentations paysagères constituera notre troisième axe de travail.

### **1.4 Perspectives de travail**

Nous émettons l'hypothèse que l'efficacité des divers acteurs à élaborer conjointement un projet d'aménagement dépend de leurs représentations et de celles qui leur sont proposées. L'analyse et la comparaison de ces divers paramètres susciteront au terme de notre recherche, des médiations capables d'améliorer la prise en compte du paysage dans les opérations d'aménagement du territoire. Elles généreront une palette d'actions concrètes.

Qu'entendons-nous par médiation ?

Le terme médiation est polysémique, et ne revêt pas uniquement un aspect juridique, cependant quelles que soient les différentes acceptions, la médiation nécessite toujours l'introduction d'un tiers. Elle implique la

reconnaissance de l'autre, pour s'entendre avec lui, comprendre et connaître les motivations, les contraintes des uns et des autres. La médiation s'oppose à l'élimination des parties, et devient une nouvelle (ou enfin réelle ?) forme de démocratie, enfin elle génère une culture du compromis [Bonafé-Schmitt *et al.*, 1999].

Parmi les diverses acceptions qui sont attribuées au terme médiation nous en retiendrons trois, la première, proche des aspects juridiques [Six, 1990]:

- la médiation curative : par exemple, en ce qui concerne la réalisation du TGV, les intérêts des résidents sont différents de ceux des collectivités, la médiation peut aider les parties en conflit à trouver une solution.

puis la deuxième présentant des aspects de communication :

- la médiation créatrice : par exemple, la législation actuelle incite différents partenaires à établir ensemble des projets à travers une démarche participative, mais ces différents groupes n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble, la médiation peut instaurer des liens nouveaux entre des groupes.

enfin, la dernière est empruntée à l'enseignement :

- la médiation éducative : par exemple, la connaissance des paysages est différente selon les acteurs, aussi une meilleure connaissance facilite le dialogue, cependant apprendre exige un accompagnement et une temporisation, l'apprentissage nécessite des intermédiaires, mais aussi de faire des liens, de concevoir des points d'appui transitoire (pour les dépasser ensuite), et de proposer des niveaux de formulation successifs, la médiation peut permettre d'apprendre en respectant le cheminement propre de chaque apprenant.

Ainsi, nous nous proposons d'étudier les diverses représentations paysagères des acteurs de l'aménagement, en tant que processus (représentation) et produit de ce processus (image). Le recueil de ces représentations s'appuiera sur diverses techniques autour de l'enquête et fournira des données à la fois quantitatives et qualitatives pour « *comprendre plus que de décrire systématiquement ou de mesurer* » [Kaufmann, 1996] les actions des acteurs.

## 2 Démarche méthodologique envisagée

### 2.1 Contexte géographique

Les départements de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort seront notre espace d'étude privilégié, pour au moins deux raisons.

En premier lieu, ces territoires ne présentent pas de paysages répertoriés extraordinaires, ils offrent cependant une diversité des entités paysagères intéressante et révèlent des paysages ordinaires que les acteurs de l'aménagement doivent nécessairement prendre en compte. Mais est-ce que le paysage ordinaire est paysage pour eux ? Ce territoire constituera donc un terrain d'investigations judicieux pour recueillir les représentations des acteurs.

En second lieu, les atlas des paysages de Haute-Saône et du Territoire sont parus en 2001, pour faciliter la connaissance paysagère de ces départements. Ils constituent deux éléments des quatre atlas réalisés par les CAUE 25, 39, 70, l'Agence d'urbanisme de Belfort et le laboratoire Théma UMR 6049 CNRS - Université de Franche-Comté. La méthodologie utilisée offre des partis pris et des données à voir que l'analyse des images révélera, viendra ensuite la comparaison avec d'autres atlas parus la même année qui générera un certain nombre de catégorisations comme des typologies d'atlas, des modèles paysagers... Les usages de ces atlas constitueront un axe de recherche qui ne sera pas développé dans ce présent article.

Parallèlement nous avons besoin de suivre des projets aux initiatives variées, et qui concernent des aspects paysagers différents. Le choix des situations à observer reste encore à définir, mais deux orientations semblent possibles.

- 1) Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges à travers ses chargés de mission, mène une politique paysagère particulièrement dynamique auprès et avec les collectivités locales des Vosges saônoises et du pays sous-vosgien. La dynamique paysagère est particulièrement perceptible grâce aux mutations agricoles de ce territoire et génère des initiatives intéressantes, c'est pourquoi nous souhaitons observer ce qui se passe sur le domaine d'intervention du PNRBV situé au nord-est de la Haute-Saône et au nord du Territoire de Belfort.
- 2) La seconde orientation nous invite à découvrir une autre dynamique paysagère, celle occasionnée par la construction ou transformation des routes. La RN 19 traverse ces deux départements et fait l'objet de restructurations importantes, par ailleurs la DDE 90 a souhaité mettre à disposition des usagers, des informations sur ce projet routier et les incidences environnementales et économiques qu'il développe, sur un site Internet (<http://www.m19.net>). L'observation des initiatives humaines nous semble intéressante dans la mesure où elles suscitent des interrogations et induisent des pratiques sur le paysage.

Certaines parties de l'enquête seront reconduites sur d'autres territoires, afin de comparer les données à différentes échelles spatiales et temporelles.

## **2.2 Propositions méthodologiques en vue d'étudier les représentations paysagères des acteurs et la manière dont elles se construisent**

### *2.2.1 Échantillon*

Nous souhaitons recueillir les représentations paysagères d'acteurs impliqués à des degrés divers dans les projets d'aménagement, sachant que pour certains leur part d'activité se résume aujourd'hui dans le meilleur des cas, à une simple consultation sans incidence décisionnelle. Par ailleurs, sachant que la perception paysagère des acteurs dépend aussi de l'image qu'ils ont de leur attribution professionnelle, institutionnelle, associative ou politique, nous choisissons de retenir les groupes sociaux suivants :

- les élus ;
- les représentants de l'État, des collectivités territoriales, des chambres consulaires... ;
- les professionnels des bureaux d'études, paysagistes, architectes ... ;
- les associations de protection de la nature ;
- les agriculteurs, les forestiers.

Nous interrogerons les personnes caractérisées dans chacun de ces groupes puis leur demanderons d'indiquer les acteurs présentant les mêmes caractéristiques et vers qui nous poursuivrons nos enquêtes qualitatives. Notre échantillonnage par réseaux se limitera dans un premier temps à l'aire géographique de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Dans un second temps, afin de constater les possibles évolutions des représentations et des pratiques paysagères ainsi que les facteurs qui les auront induites, nous réitérerons certaines parties de l'enquête quelques mois plus tard, car nous émettons l'hypothèse que les médiations paysagères mises en œuvre pourraient modifier les représentations initiales des acteurs. Pour cette seconde enquête, nous souhaitons éviter que les acteurs s'expriment dans le même contexte, et consacrent trop de temps à répondre, aussi le questionnaire nous a paru judicieux pour évaluer les éventuelles modifications des représentations.

### *2.2.2 Enquêtes*

L'analyse des données, ici discours des acteurs, permettra l'identification des éléments constituant les représentations ainsi que leur principe organisateur. Les enquêtes organiseront nos recherches autour des axes et objectifs suivants :

- le concept de paysage tel qu'il est défini par les diverses catégories d'acteurs pour recueillir les éléments de définition du paysage, repérer les éventuelles associations, confusions, sensations, impressions, et identifier les difficultés de formalisation ou conceptualisation, les facteurs déclencheurs à la conceptualisation, ce qui pourrait être des non-paysages, ou non-lieux, le degré de conscientisation du paysage banal, les paysages perçus comme remarquables ainsi que la raison pour laquelle ils le sont, les valeurs associées à l'appréciation du paysage, et établir les liens entre les diverses catégories d'acteurs ou formations...
- la prise en compte du paysage dans les projets et pratiques paysagers pour identifier les principales fonctions du paysage, la demande sociale ou l'intérêt porté au paysage par les acteurs, les divers acteurs perçus et la nature de leurs actions, la perception de la durée en matière de paysage, les préoccupations et les priorités paysagères des divers acteurs, les interventions envisagées, les acteurs sollicités, les moyens sollicités, l'engagement et la responsabilité des acteurs, les représentations qu'ils ont de la conscience paysagère des autres acteurs, la demande vis à vis de la collectivité ...
- la perception de la dynamique paysagère pour identifier les éléments évoqués de cette dynamique, évaluer la conscience et la sensibilité des acteurs face à la dynamique paysagère et identifier les difficultés de formalisation des problèmes paysagers.

### *2.2.3 Techniques utilisées*

Nous souhaitons recueillir dans un premier temps des données qualitatives sur les représentations auprès des acteurs du paysage de Haute-Saône et du Territoire de Belfort, afin d'élaborer dans un second temps un

questionnaire diffusé à d'autres acteurs possédant des atlas en France. La multiplicité des techniques favorisera le recoupement des informations récoltées.

#### 2.2.4 *Enquête auprès des acteurs de Haute-Saône et du Territoire de Belfort*

Nous avons choisi de rencontrer une trentaine d'acteurs sur leur lieu d'activités chaque fois que cela est possible afin d'observer les pratiques et situer leur discours dans son contexte. L'observation participante sera alors utilisée et les entretiens semi-directifs [Blanchet, Gotman, 1992] constitueront un complément essentiel au recueil des données pour mesurer les écarts entre discours et pratiques [Droz, 1997]. Les questions posées permettent à l'acteur de s'exprimer aisément et génèrent la production de discours. Nous avons choisi de ne pas présenter de reproductions paysagères afin de laisser libre cours aux évocations que le paysage suscite chez les acteurs, cependant pour mesurer la perception de la dynamique paysagère il nous a semblé judicieux de proposer diverses images à analyser, soient 7 cartes topographiques et photographies d'années différentes (vues tangentielles) d'un même lieu. Ce test nous permet parallèlement à travers une grille d'observation, d'évaluer les aptitudes à l'appropriation de documents. Lors de l'enquête exploratoire, les entretiens ont duré en moyenne 120 minutes.

Cette phase préparatoire a suggéré principalement l'ajustement du lexique employé car la difficulté réside bien dans l'utilisation d'un langage commun aux différents acteurs.

#### 2.2.5 *Questionnaire national pour les autres acteurs possédant un atlas*

Le questionnaire sera élaboré à partir de l'analyse des discours recueillis précédemment. Il sera transmis aux acteurs possédant un atlas des paysages édité en 2001 et complètera notre connaissance sur les représentations paysagères. Il sera diffusé *a priori* par l'Internet à partir des fichiers d'adresses des diverses administrations, chambres consulaires, associations....

### 2.3 *Propositions méthodologiques en vue d'étudier les représentations paysagères des atlas des paysages*

Afin de constituer un second corpus, nous recueillerons les images, re-présentations des paysages (textes, photographies, cartes, croquis...) des atlas édités en 2001, notre intention est tout d'abord d'appliquer de façon systématique une grille d'analyse descriptive, sur les reproductions visuelles pour les catégoriser. Les textes seront analysés ensuite à l'aide d'un logiciel (*Neuronav*) afin de structurer les données rapidement et faciliter le choix des tris possibles en fonction de nos hypothèses.

L'analyse de ce corpus permettra de mettre en évidence les représentations sociales du paysage en matière d'aménagement du territoire. Ces représentations seront confrontées aux représentations paysagères des acteurs, à partir d'une grille d'évaluation commune autour des trois axes de recherche précédemment nommés :

- le concept de paysage (éléments qui le définissent, et ceux qui présentent les diverses fonctions) ;
- la dynamique paysagère (éléments qui l'évoquent) ;
- la prise en compte du paysage (éléments présentés comme importants, méritant l'attention dans les projets d'aménagement),

Nous réaliserons des analyses textuelles, des analyses d'images et des analyses statistiques (tris croisés de données, analyses factorielles...) pour comparer, croiser et recouper les informations recueillies.

## Conclusion

A ce jour, de nombreux atlas ont été réalisés, qui constituent des instruments de connaissance et d'analyse efficaces pour une démarche active d'élaboration de projet paysager. Pourtant leur présence n'est pas gage d'utilisation auprès de certains acteurs. En particulier, les atlas sont parfois l'apanage d'initiés, car leurs connaissances ou/et leur culture paysagère les rendent difficiles à manipuler et à utiliser pour certains acteurs. Quelles difficultés rencontrent alors ces acteurs ? Quels besoins ont-ils, en terme d'outils ou de formation supplémentaires ou complémentaires ? La nécessité d'utilisation de ces nouveaux instruments émane d'un manque constaté de connaissances paysagères, mais les acteurs ressentent-ils ce besoin ? Ne privilégient-ils pas d'autres accès à la connaissance ? Autant de questions auxquelles une recherche future, basée sur la démarche méthodologique proposée au cours de cet article, permettra en partie de répondre.

Par ailleurs, des médiations de diverses natures faciliteront la prise en compte du paysage par les acteurs, dans la mesure où elles peuvent jouer un rôle dans les processus d'acculturation, les acteurs découvrant, reconnaissant et s'appropriant à divers degrés, la culture paysagère des autres partenaires, celle-ci étant essentielle au compromis nécessaire dans tout projet d'aménagement du territoire.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAILLY A. *et al.*, 1998 : *Les concepts de la géographie humaine*, Colin U, Paris, 332 p
- BLANCHET A., GOTMAN A., 1992 : *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Éditions Nathan, Paris, 125 p.
- BONAFE-SCHMITT J.P., DAHAN J., SALZER J., SOUQUET M., VOUCHE J.P., 1999: *Les médiations, la médiation*, Erès-trajets, Ramonville Saint Agne, 302 p.
- CARON C., ROCHE S., 2001 : « Vers une typologie des représentations spatiales », in *L'Espace Géographique*, n°1, pp. 1-12.
- CHETELAT J., LEY E., 2002 : « Intégration des représentations sociales dans la gestion du paysage jurassien », in *Cybergeo*, 18 novembre 2002, [www.cybergeo.presse.fr](http://www.cybergeo.presse.fr)
- DROZ Y., 1997 : « Le recoupement des informations : Cœur de la méthode qualitative », in *Le forum suisse des africanistes*. Münster und Hamburg: Lit Verlag, pp. 35-46.
- KAUFMANN J.-Cl., 1996 : *L'entretien compréhensif*, Éditions Nathan, Paris, 126 p.
- LUGINBUHL Y., 2001 : « La demande sociale de paysage », in *Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Conseil national du paysage, rapport de la séance inaugurale*, 28 mai 2001, pp. 11-30.
- MOLINER P., 1996 : *Images et représentations sociales, de la théories des représentations à l'étude des images sociales*, « Vies sociales », Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 276 p.
- RUANO-BORBALAN J-C, 1993 : « Une notion clef des sciences humaines », in *Revue Sciences Humaines*, n°27, avril 1993, pp. 16-18.
- SIX J-F., 1999 : *Le temps des médiateurs*, Seuil, Paris, 280 p.
- TOURNEUX F-P., 2000 : *Modes de représentation des paysages*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, 319 p.